



PUBLIC CONCERNÉ

L'inscription d'une personne implique que l'entreprise ait analysé et validé les besoins du bénéficiaire

Ce module est destiné à toute personne qui est amenée à réaliser des travaux ou manipulations d'ordres électriques,



PRÉREQUIS

- Être majeur



ACCESSIBILITÉ / HANDICAP

Toute personne inscrite faisant l'objet d'un handicap sur le bulletin d'inscription bénéficiera d'un entretien téléphonique, avant la formation, pour valider la faisabilité de son accueil ou l'aménagement à prévoir au vu du handicap déclaré.



DURÉE & EFFECTIF

2 jours / 14 heures
Horaires :
9h00 – 12h30 / 13h30 -17h00
12 personnes maximum

PROFIL DE L'INTERVENANT

Formateur salarié A3 Formation-Sécurité ou sous-traitant référencé dans notre système qualité (expertises pédagogique et technique).

MOYENS & MÉTHODES

-Salle de formation adaptée.
Exposé didactique, démonstrations.
- Exploitation individuelle et démonstration de chacun.
Remise d'un fascicule à chaque stagiaire.
Plate forme pédagogique Basse et Haute tension

CONTENU DU STAGE

1^{ère} journée et 2^{ème} jours - Tronc commun Tronc Commun N° 2

Effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures, etc.).
Noms et les limites des différents Domaines de Tension.
Zones d'Environnement et leurs limites.
Principe d'une Habilitation.
Définition des symboles d'Habilitation.
Les rôles de chacun.
Principes généraux de prévention à appliquer au cours d'une Opération électrique.
Séquences de la mise en sécurité d'un circuit.
Equipements de Protection Collective et leur fonction (barrière, écran, banderole, etc.).
Moyens de Protection Individuelle et leurs limites d'utilisation.
Risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages.
Conduite à tenir en cas d'accident corporel.
Conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique.
Procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un environnement électrique.

SUITE EN PAGE 2

TARIF • LIEU • DÉLAI D'ACCÈS

Tarif Inter-entreprises : nous consulter
Tarif Intra entreprise : nous consulter

Lieu en Inter-entreprises : Lisses 91
Dates : cf. planning de nos stages Inter à Lisses

Délai d'accès : 10 jours avant le début de formation (demande urgente : nous contacter)

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Les participants doivent apporter leurs propres équipements de protection individuelle (cf. document en annexe)

CONTACT



01 80 85 65 05

info.a3formationsecu@gmail.com



OBJECTIFS

Être capable de maîtriser les risques électriques afin de permettre à l'employeur de délivrer au personnel ainsi formé l'habilitation électrique correspondante.

ÉVALUATION & VALIDATION

Test de connaissance théorique (QCM)
Contrôle continu pour la partie pratique
Suivi des objectifs de la formation et de la compréhension des stagiaires par le formateur.
Evaluation à chaud de la satisfaction des stagiaires.
Une feuille d'émargement ainsi qu'une attestation de présence et de réalisation seront délivrées à l'employeur.



CONDITIONS DE RÉUSSITE

Le programme, la convocation, le plan d'accès et le règlement intérieur devront être remis au stagiaire avant la formation et devront être lus par l'intéressé.

Le stagiaire s'engage à participer à la totalité de la formation de manière active et constructive.

Le dirigeant d'entreprise s'engage à assurer le suivi et la mise en œuvre des acquis de la formation auprès de son collaborateur après la formation.





CONTENU DU STAGE

SUITE DU PROGRAMME

Module Interventions BT générales (BR)

Différentes Interventions BT Générales les Interventions BT Élémentaires et les limites respectives de leur domaine (intervention sur circuit électrique de 63 A maximum)

Fonctions des Matériels Electriques BT et TBT.

Informations et documents à échanger ou transmettre au Chargé d'Exploitation Electrique..

Risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux Interventions BT.

Documents applicables dans le cadre des Interventions BT (autorisation d'accès, instruction de sécurité, etc.).

Mesures de prévention à observer lors d'une Intervention BT.

Opérations de *CONSIGNATION*.

Opération de dépannage.

Opération de Mesurage et Essai.

Opérations de Connexion et de Déconnexion en présence ou non de tension.

Analyse des risques pour une situation donnée et correspondant à l'Habilitation visée.

Module Exécutant et chargé de travaux hors tension en basse tension

(B1, B2, B1V, B2V, B2V Essai, BE Essai, BC)

Différents Travaux hors tension avec ou sans environnement électrique.

Rôle du Chargé de Consignation et du *Chargé d'Exploitation Electrique*.

Identification des différents niveaux d'Habilitation et leurs limites susceptibles d'être rencontrées.

Prescriptions d'exécution des Travaux.

Fonctions des Matériels électriques BT et TBT.

Documents applicables dans le cadre des Travaux hors tension

Risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux Travaux.

Mesures de prévention à observer lors d'un Travail.

Analyse des risques pour une situation donnée et correspondant à l'Habilitation visée.

Instructions de sécurité spécifiques aux Essais (pour B2V Essai).

Analyse des risques pour une situation donnée et correspondant aux ESSAIS.

Informations et documents à échanger ou transmettre au Chargé d'Exploitation Electrique et au Chargé de Travaux.

Rédaction de documents pouvant être utilisés lors d'une Consignation.

Opérations de Consignation sur différents types de matériels.

Analyse des risques pour une situation donnée et correspondant à l'Habilitation visée.

Module Travaux hors tension en haute tension (H1, H2, H1V, H2V, H2V Essai)

Les différents Travaux Hors Tension avec ou sans la présence de pièces nues sous tension).

Rôles du Chargé de Consignation, et du Chargé d'Exploitation Electrique.

Instructions données par le CHARGE DE TRAVAUX.

Pour les CHARGES DE TRAVAUX :

Identification du Chargé d'exploitation Electrique et échange des informations nécessaires ;

Instructions données par le Chargé d'Exploitation Electrique ou le Chargé de Consignation

Les différents niveaux d'Habilitation et leurs

Prescriptions d'exécution des Travaux.

Zone de Travail (pour les H2, H2V).

Zone de Voisinage Renforcée

Zone 2 - (Pour les H1V et H2V).

La Zone de Travail.

Documents applicables dans le cadre des Travaux Hors Tension (Attestation de Consignation, Avis de fin de Travail), également es autres documents associés (Autorisation de Travail, Instruction de Sécurité, etc.).

Rédaction des documents applicables dans le cadre des Travaux (pour pour les H2, H2V).

Vérification et finalisation de l'Attestation de Première Etape de Consignation.

Mesures de prévention à observer lors d'un Travail.

Règles et Instructions de Sécurité.

Risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux Travaux.

Identification, vérification et utilisation du matériel et l'outillage appropriés.

Identification des Ouvrages ou des Installations et des Zones d'Environnement objet des Travaux.

Réalisation de Travaux Hors tension avec ou sans la présence de pièces nues sous tension.

Réalisation d'une deuxième étape de Consignation.

Analyse des risques pour une situation donnée et correspondant à l'Habilitation visée.

Instructions de Sécurité spécifiques aux Essais (pour H2V Essai).

Analyse des risques pour une situation donnée et correspondant aux Essai